Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

RHÔNE LE DÉPARTEMENT

Communauté de communes du Pays Mornantais

Communauté de Communes de la Vallée du Garon CCVG

Communes de Beauvallon, Montagny, Mornant, Saint-Laurent-d'Agny et Taluyers

À LA DÉCOUVERTE DU

PLATEAU MORNANTAIS

Un espace naturel sensible du Département du Rhône

Espace Naturel Sensible

L'ORIGINE DU PLATEAU MORNANTAIS

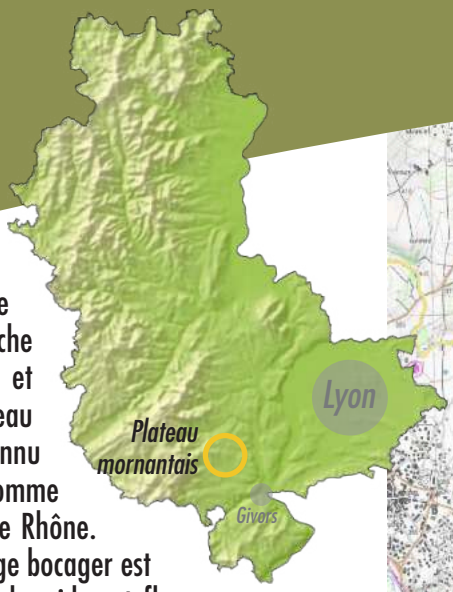

Situé au sud-ouest de Lyon et doté d'un riche patrimoine naturel et paysager, le Plateau mornantais est reconnu depuis longtemps comme un site majeur pour le Rhône. La trame de ce paysage bocager est composée de prairies humides et fleuries, de cultures bordées de haies champêtres, de landes et de nombreuses mares, qui permettent l'expression d'une biodiversité très riche. Établi sur 1323 hectares, il se divise en trois zones distinctes : le bocage de Berthoud, les prairies et landes de la Pyramide et les landes de Montagny avec un petit bijou au cœur de cet écrin : le marais de Morlin.

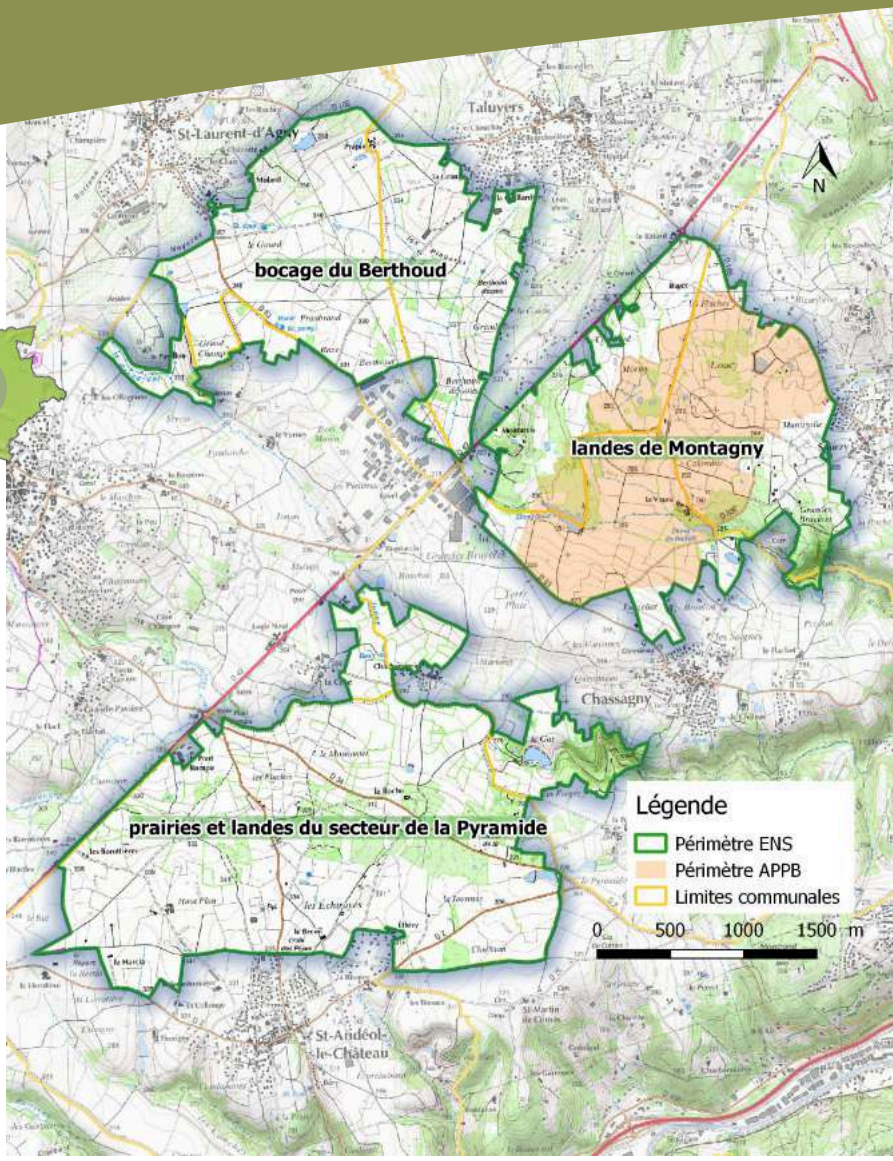

UNE TELLE BIODIVERSITÉ s'explique par la diversité des sols et sous-sols, ou géodiversité :

- au niveau des affleurements granitiques, les sols pauvres et peu épais sont favorables au développement des landes et pelouses ;
- dans les creux et dépressions, l'accumulation d'argile donne un sol souvent imperméable, créant des zones humides ;
- sur les zones alluvionnaires plus planes, les sols plus épais et riches permettent la culture céréalière.

L'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

L'APPB concerne plus spécifiquement les landes de Montagny et définit des règles locales adaptées aux menaces du site depuis 1993. C'est un outil réglementaire permettant de protéger un milieu abritant une ou plusieurs espèces animales et/ou végétales protégées.
Il promulgue l'interdiction de certaines activités susceptibles de porter atteinte à l'équilibre biologique des milieux et à la survie des espèces protégées qui y vivent, comme par exemple la circulation en véhicule motorisé ou le dépôt d'ordures.

Sur la commune de Taluyers, au cœur de l'APPB, le marais de Morlin est un des rares marais encore présent sur le département du Rhône.

UNE NATURE EXCEPTIONNELLE !

Une mosaïque accueillant une faune et une flore remarquables

La richesse biologique et l'identité paysagère du plateau mornantais sont liées à la diversité de milieux qui se juxtaposent : il ne suffit parfois que d'un pas pour passer d'une prairie humide à une pelouse sèche, d'un marais à une culture, ou encore de la lande au bocage. Cette diversité d'habitats accueille ainsi un grand nombre d'espèces remarquables.

Les **landes et friches** apportent refuge et tranquillité tant pour les mammifères que pour les oiseaux en période de reproduction. Le Busard cendré est un rapace emblématique, rare et protégé qui affectionne ces milieux et niche au sol.

Le Busard cendré.

Pour peu que les **pelouses sèches** hébergent du thym serpolet, on peut voir butiner, de fleur en fleur, l'**Azuré du serpolet**. Ce petit papillon rare pond ses oeufs sur le thym, dont se nourrissent les chenilles, une fois écloses. Après quelques jours, elles sont recueillies et nourries par les fourmis jusqu'à ce qu'elles deviennent des papillons : quelles drôles de nourrices !

Le site est très favorable au Triton crêté grâce au **réseau de mares** assez dense et en bon état de conservation. Au total, une douzaine d'espèces d'amphibiens a été recensée sur le plateau mornantais !

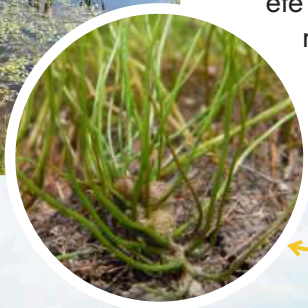

*La **Boulette d'eau**, ou Pilulaire, vit en bordure d'étang ou de marais.*

FOCUS LES HAIES BOCAGÈRES

Elles sont d'incroyables passerelles pour tous les animaux et des lieux de vie très prisés. La présence d'arbres têtards est particulièrement intéressante pour la chouette Chevêche d'Athéna. Ils sont reconnaissables à leur tronc massif haut de quelques mètres et à leur branchage en boule.

La Chevêche d'Athéna.

*L'**Orchis à fleurs lâches** est une orchidée des **prairies humides**. Elle est protégée et classée comme vulnérable à l'échelle régionale.*

ÉVOLUTION DES USAGES ET PAYSAGES

Une histoire agricole aux mille facettes

Les paysages du plateau mornantais sont **le résultat d'une histoire agricole** qui s'étale sur plusieurs millénaires. Au Moyen Age, l'activité viticole est prédominante. **Les vignes** peuplent alors le plateau jusqu'au XIXème siècle. Mais sous la pression du phylloxera, insecte ravageur des vignes, la polyculture-élevage remplace petit à petit la viticulture. Les coteaux abritent dès lors **les productions fruitières**. A partir du XXème siècle, les exploitations agricoles tendent à se spécialiser et la filière bovine est ainsi privilégiée.

Aujourd'hui, les affleurements rocheux ainsi que les sols pauvres et peu épais sont délaissés par l'agriculture. Cela se traduit par une **déprise agricole** sur ces zones et une **intensification** agricole sur les sols les plus riches. À cela s'ajoute une **pression urbaine** toujours plus forte, du fait de la situation géographique de cet espace naturel et de sa proximité avec la Métropole de Lyon. L'instauration de **périmètres de protection** des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP) permet de réduire fortement cette pression.

CERTAINS MILIEUX et certaines espèces peuvent être fragilisés par la fréquentation. Par exemple, plusieurs oiseaux sont très sensibles au dérangement en période de nidification. Le dépôt de déchets favorise également une pollution des sols. Une fréquentation adaptée aux bonnes périodes et un public sensibilisé permettent de concilier enjeux fréquentation et préservation des enjeux écologiques.

Une loge de vigne, sur Saint-Andéol-le-Château.

Pâturage sur le marais de Morlin.

Désormais, au niveau de l'Étang neuf, le Broulon a retrouvé son cours naturel et s'accompagne d'un aménagement pédagogique !

FOCUS
PAYSAGE ET CONVERGENCE DES PATRIMOINES

L'identité du territoire est étroitement liée au **patrimoine culturel** du plateau qui converge étroitement avec son patrimoine naturel : mares issues de carrières de granites désaffectées ou d'usages agricoles, saules têtards centenaires anciennement associés à divers usages (fagoterie, vannerie, outillage agricole), ou encore vieux mûriers issus d'une tentative d'élevage de vers à soie. Le **patrimoine archéologique** complète cette richesse paysagère : aqueduc romain du Gier, loges de vignes, site archéologique…

DES ACTEURS POUR UN PROJET

Un partenariat historique pour préserver l'ENS

L'Espace Naturel Sensible du Plateau mornantais est mis en place dès 1994 par le Département du Rhône, en collaboration étroite avec les deux Communautés de communes sur lesquelles s'étend le site : le Pays mornantais et la Vallée du Garon. L'instauration de cet ENS vise avant tout à construire un **projet commun** et partagé, pour engager une gestion durable du Plateau mornantais qui aille dans l'intérêt général et favorisant la préservation des ressources.

FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES,

la préservation de milieux naturels en bon état de conservation, capables de mieux résister aux aléas climatiques, est fondamentale pour nos sociétés. Selon les cas, ces espaces naturels représentent une réserve d'eau précieuse, un ilôt de fraîcheur et de bien-être, un micro-climat plus propice à la vie ou une ressource en termes de biodiversité.

L'expérience montre que la préservation de ses espaces naturels en bon état coûte beaucoup moins cher que la réparation de dégats causés par leur mauvais fonctionnement.

Le **comité de pilotage** rassemble les partenaires impliqués dans la gestion de l'ENS. C'est un lieu d'échanges et de construction du projet de préservation et de valorisation du patrimoine naturel.

Dès 2015, il se dote d'un **plan de gestion** qui détaille les objectifs et les actions proposées pour la préservation du patrimoine sur le site. Il constitue la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.

La mise en œuvre de ce plan de gestion est confiée au Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Rhône-Alpes : à partir d'éléments scientifiques et techniques, il propose les actions de gestion, met en œuvre celles retenues par le comité de pilotage, et contrôle leur efficacité.

L'accord des propriétaires : un préalable indispensable !

Au sein de l'ENS, les propriétaires de terrains à forts enjeux écologiques peuvent également être acteurs de la préservation du patrimoine naturel. En effet, des actions peuvent être conduites par le CEN sur des parcelles faisant l'objet d'accords fonciers (convention d'usage, bail, ORE…). Ces partenariats sont un préalable indispensable à l'engagement des actions.

PRÉSERVER DURABLEMENT LE PLATEAU MORNANTAIS

Le Plateau mornantais présente différents enjeux : la diversité de milieux naturels, une faune et une flore associées riches et fragiles, son identité paysagère et son histoire.

Afin de répondre à ces enjeux, tout en les conciliant avec les usages et la fréquentation, cinq grands objectifs ont été définis et déclinés sur la période 2022-2031.

l'**Anémone pulsatille**, toute poilue, se développe sur les landes et les pelouses sèches.

1. Restaurer et maintenir en bon état de conservation la mosaïque de milieux et les espèces remarquables associées

Des actions spécifiques à chaque milieu sont envisagées afin de préserver ou rétablir leurs caractéristiques naturelles spécifiques : favoriser les pratiques agricoles adaptées à la conservation des milieux ouverts, maintenir et créer les éléments de paysage favorables à la faune et la flore (mares, haies…), etc.

2. Améliorer la connaissance des enjeux écologiques du site pour adapter la gestion

Il est indispensable de connaître la diversité biologique et de comprendre le fonctionnement du site. Cela permet d'intégrer l'ensemble des enjeux et de mettre en place des actions favorables à son maintien et à sa restauration si nécessaire.

Broyage d'entretien sur pelouse sèche.

3. Sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux du site et les encourager à participer aux actions du plan de gestion

La biodiversité abritée par le site représente un outil formidable pour la sensibilisation du public à la préservation de la nature. Elle constitue une approche complémentaire à la gestion des milieux et permet une meilleure appropriation des enjeux par les citoyens du secteur. Parmi eux, les agriculteurs font partis des acteurs locaux essentiels à inclure dans la démarche.

4. Valoriser l'ENS en considérant les enjeux de conservation du site

L'information et l'encadrement de la fréquentation sont également indispensables afin de favoriser les comportements respectueux et minimiser les impacts lors du passage sur site, tout en permettant une ouverture à toutes et tous.

5. Garantir la bonne mise en œuvre du programme d'actions

La préservation et la valorisation du site à long terme dépendent directement de l'animation et de la gestion du projet, notamment la concertation entre tous les acteurs, la recherche de financements, ou encore l'évaluation et la révision du plan de gestion à son terme.

Les animations nature peuvent prendre des formes originales. Pourquoi ne pas allier gestion des milieux naturels et arts du cirque ?

LES ACTIONS PRÉVUES 2022 - 2031

Travaux

- Pâturage et entretien des clôtures
- Débroussaillage
- Gestion ciblée des espèces exotiques envahissantes
- Restauration de mares et de landes
- Replantations de haies

Études et suivis scientifiques

- Inventaires faune et flore (mousses, chauves-souris, papillons…)
- Inventaire des mares, haies et arbres remarquables
- Étude de vulnérabilité et d'adaptation au changement climatique
- Suivi des habitats naturels
- Suivi de la faune : oiseaux et amphibiens
- Suivi de la flore patrimoniale
- Notices de gestion sur les parcelles gérées

Valorisation et sensibilisation

- Animations auprès du grand public et des écoles
- Présentation aux élus des communes et communautés de communes
- Organisation de journées techniques pour les agriculteurs
- Création d'une charte de bonnes pratiques
- Valorisation des acteurs engagés

Foncier

- Veille et animation foncière pour améliorer la maîtrise des zones à forts enjeux

*La **Centaurée de Lyon** est une espèce qu'on ne retrouve que dans l'est de l'hexagone, avec 80% des populations françaises situées dans le département du Rhône. Elle est en partie présente sur le site !*

Vérifier les réactions de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Les suivis scientifiques permettent d'observer l'impact de la gestion sur les milieux naturels, la faune et la flore d'exception.

Les projets pédagogiques organisés avec les écoles permettent de faire découvrir aux enfants des communes du plateau la richesse du patrimoine naturel et culturel pour favoriser l'émergence de comportements respectueux de l'environnement. C'est aussi l'occasion de développer ses talents artistiques !

Le pâturage est précieux pour entretenir les milieux. On peut retrouver des vaches sur les prairies… mais également des lamas sur les landes !

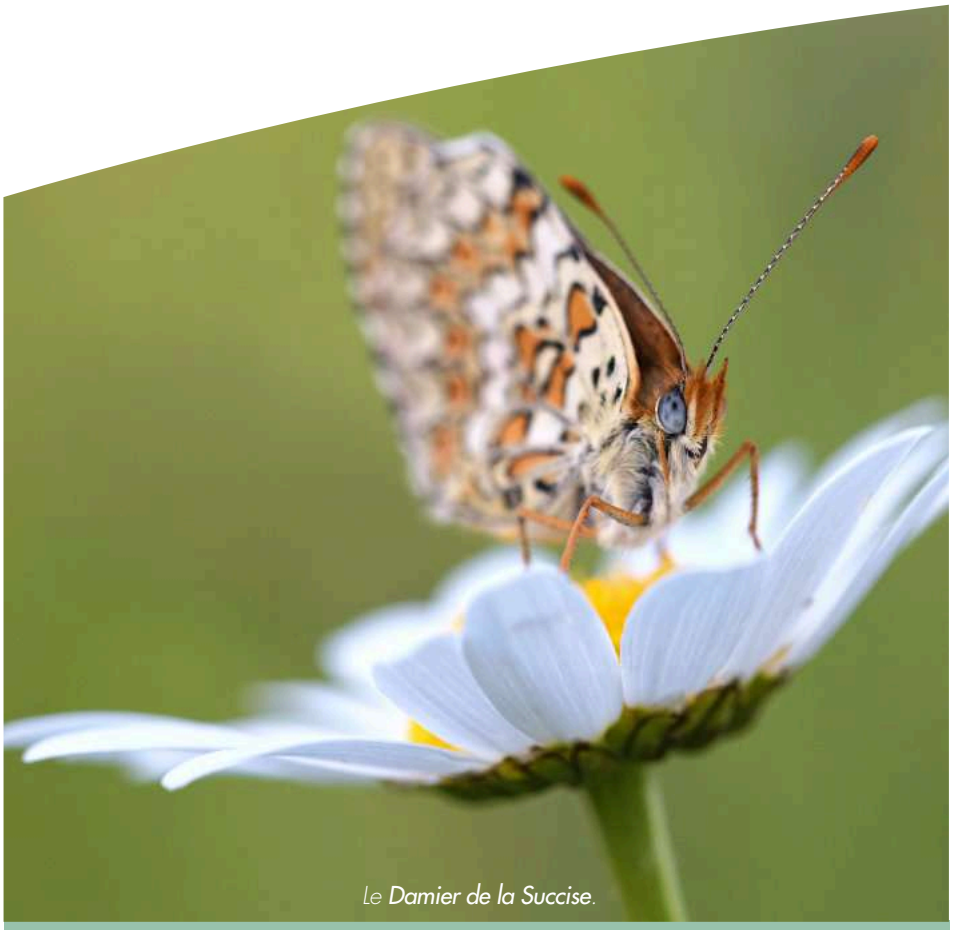

Le Damier de la Succise.

CEN Rhône-Alpes - Antenne Ain
Maison forte - 2 rue des Vallières
69390 VOURLES
www.cen-rhonealpes.fr
Tél. 04 72 31 84 50

Communauté de communes du Pays mornantais
Service aménagement
50 avenue du Pays Mornantais
69440 MORNANT
www.cc-paysmornantais.fr
Tel : 04 78 44 98 52
environnement@copamo.fr

Avec le soutien et en partenariat avec :

Et l'appui de :

Conception et mise en forme : CEN Rhône-Alpes
Crédits Photos : © Hellio-Van Ingen, SMAGGA, Francois Marlot, Olivier Quris, Lilian Penin, Marie-Lou Novène
Dessins : © Philippe Camous, Calista, Clara, Fabien et Luka
Dépôt légal : août 2024 / ISBN : 978-2-37170-087-1
Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres à bases végétales.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR PRÉSERVER LE PLATEAU MORNANTAIS ?

- Contribuer à transmettre cette information.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.

Le plan de gestion 2022-2031 de l'ENS du Plateau mornantais est disponible dans sa version complète sur demande.

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Les Conservatoires d'espaces naturels sont des partenaires techniques, créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver leur patrimoine. Depuis 1988, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes intervient sur les territoires, aux côtés des acteurs locaux. Il expérimente, innove, facilite l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte de la biodiversité.